PEINTRE EN CARROSSERIE

FICHE MÉTIER

www.cma-moselle.fr

LE MÉTIER AUJOURD'HUI

Le/la peintre intervient généralement après le travail du/de la réparateur/trice de carrosserie. Il effectue toutes les opérations successives nécessaires à la peinture partielle ou complète sur toutes surfaces pour les protéger et leur donner les qualités d'aspect requises.

Les activités sont :

- La réparation des plastiques et composites
- La préparation des fonds (ponçage, garnissage, mastic, sous-couche et protection anticorrosion…)
- La recherche de teinte
- L'application (par pistolage)
- Le rectification des défauts éventuels (polissage)

LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Le métier requiert :

- Respect des consignes de sécurité (manipulation de produits chimiques, port de vêtements appropriés tels que masque, gants, lunettes de protection…)
- Sens de l'esthétique et de la colorimétrie
- Habileté manuelle, patience et grande minutie
- Rigueur
- Excellente vision des couleurs

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le travail est réalisé seul ou en équipe dans des ateliers parfois bruyants et exposés aux courants d'air. Il/elle œuvre debout, parfois dans des positions inconfortables.

Le métier requiert une bonne vision des couleurs, ne pas être allergique aux graisses, solvants, poussières, lubrifiants et supporter les vapeurs d'essence. Le souci de respecter les consignes de sécurité est constant dans la manipulation de produits chimiques. Le port de vêtements appropriés (combinaison de protection, masque, lunettes, gants et cagoule) est obligatoire pour se protéger des odeurs, poussières, émanations chimiques et autres désagréments.

Rémunération : En règle générale, un/e débutante est payé/e aux alentours du SMIC (+ primes éventuelles). En s'établissant à son compte ses revenus seront conditionnés à sa clientèle et aux taux de remboursement consentis par les compagnies d'assurance accident et les mutuelles. (Source : CIDJ – 2020)

LES DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Le/la peintre en carrosserie peut exercer son métier dans différents types d'entreprise : garage, entreprise spécialisée dans la carrosserie, filiale, succursale, concessionnaire et agent de marque, grande entreprise ou administration disposant d'un parc de véhicules. Il/elle travaille seul/e ou en équipe sous la responsabilité du chef d'atelier.
Avec de l'expérience professionnelle, le/la peintre en carrosserie peut devenir chef d'équipe ou chef d'atelier. Il/elle peut se spécialiser dans la décoration artistique de la carrosserie des véhicules (customisation). Il/elle peut également se mettre à son compte en créant son propre garage ou entreprise de peinture et de carrosserie.
Il est possible de compléter la formation de peinture par un CAP de réparation des carrosserie.

LA FORMATION AU CFA DE FORBACH

Diplôme préparé	Durée	Parcours	Taux de réussite*
CAP Peinture en carrosserie	2 ans (1 an si titulaire d'un CAP Réparation des carrosseries)		100 %
CAP Réparation des carrosseries	2 ans		100 %
Bac Pro Réparation des carrosseries	3 ans (2 ans si titulaire d'un CAP Peinture en carrosserie)		-

* Taux de réussite aux examens - session 2019

DIPLÔMES

NIVEAU 3
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

NIVEAU 4
Bac pro : Baccalauréat professionnel

LES VOIES D'ACCÈS

Diplômes accessibles par :
- alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en fonction des dispositions des OPCO)
- formation continue selon les dispositifs de financements mobilisables
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), selon l'expérience professionnelle du candidat
- inscription aux examens en candidat libre

> Formation accessible aux personnes handicapées après analyse de la demande par le référent handicap du site de formation en lien avec le réseau des partenaires.

CFA de Forbach
03 87 87 02 08 • cfaforbach@cma-moselle.fr
1 rue Camille Weiss
57600 Forbach